



**FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE
Année 2021/2022**

		N°38
IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	
	INTITULÉ DU POSTE	Chargé de mission 1er degré ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE / CITOYENNETÉ À LA DSDEN 93
	PLACE DU POSTE	Le chargé de mission est un collaborateur direct du DAASEN et de l'IEN en charge du dossier « Éducation artistique et culturelle » (EAC) auprès du directeur académique. Il fait partie intégrante du pôle pédagogie de la DSDEN 93 à Bobigny. Déplacements dans le département à prévoir.
	MISSIONS ET FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> -Contribuer à la définition et assurer l'ensemble de la mise en œuvre, du suivi et de l'accompagnement des actions de soutien au PEAC 1^{er} degré, en particulier dans la perspective de l'objectif interministériel « 100 % EAC » à l'horizon 2022 -Connaître, développer et promouvoir le partenariat, au sens de la Charte pour le développement des parcours d'éducation artistique et culturelle (juillet 2016) - Représenter la DSDEN lors de comités de pilotage partenariaux et au sein de nombreuses instances et à différents niveaux -Collaborer avec les partenaires institutionnels, les structures et associations agréées -Participer aux groupes de travail au sein de la DSDEN et avec le rectorat en fonction des thèmes - Veiller à l'articulation des sujets EAC et citoyenneté entre le 1^{er} et le 2nd degré -Renseigner les différentes enquêtes portant sur l'éducation artistique et culturelle en lien avec la DAAC, la DGESCO, etc. -Mener des actions de formation dans le domaine des arts et de la culture dans le cadre du plan départemental -Coordonner l'équipe des conseillers pédagogiques en arts plastiques et en éducation musicale - Participer aux commissions de recrutement des personnels contractuels enseignants du 1^{er} degré
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> -Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des institutions (Éducation nationale, DRAC, Préfecture, Conseil Départemental, Municipalité...) et du fonctionnement des établissements d'enseignements artistiques spécialisés -Être en mesure de prendre en compte les différentes dimensions des politiques partenariales aussi bien dans les domaines artistique et culturel, de la citoyenneté et de l'éducation aux médias et à l'information (pédagogique, politique, administratif...) -Disposer de qualités relationnelles -Conduire des animations en direction des enseignants -Organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe et en partenariat -Analyser, synthétiser et conduire des projets : établir des bilans, des outils d'évaluation, rédiger des notes... -Rendre compte de son action, être force de proposition et de conseil auprès des inspecteurs de l'éducation nationale, des chefs d'établissement et de l'équipe de direction de la DSDEN -Disposer d'une bonne maîtrise des outils numériques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être professeur des écoles
	REGIME INDEMNITAIRE	NBI 27 Non éligible à la prime de fidélisation 93 Temps plein sur la base de 1607 heures
	NOMINATION	Poste hors barème Entretien auprès d'une commission départementale présidée par la directrice académique adjointe en charge de l'Éducation artistique et culturelle. Ce poste n'apparaît pas au mouvement informatisé.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière : par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr <u>Au plus tard le 2 juillet 2021</u>
CONTACT	Mme Michèle Seroussi - IEN Mission éducation artistique et culturelle ☎ : 01 48 66 81 63	